

# échange

MENSUEL DE LA VIE ASSOCIATIVE  
Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras

N° 209

SEPTEMBRE 2017 / GRATUIT

## Le Dispositif Local d'Accompagnement



Le DLA est un dispositif public gratuit qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnements sur mesure, afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

### actualités de l'ADSCB

Formations :

- Subvention et partenariats publics
- Comptabilité associative

### expression libre

- Défenseurs ou pourfendeurs du rail ?
- Consommateur, bénévoles, c'est urgent depuis toujours (ou presque) !



ADSCB

**Échange**, mensuel gratuit des associations sur le nord des Hautes-Alpes, est édité par l'ADSCB. Cette fédération associative est un Centre de Ressources à la Vie Associative, qui accueille, informe, oriente et forme les responsables associatifs. Amandine Fantoni et Virginie Grimm accueillent le public :

- À **Briançon** (MJC-Centre Social) les lundi 9h-12h et mercredi 14h-18h30.
- À **Guillestre** (Mairie) lundi 18 septembre de 14h à 18h.
- À **Aiguilles** (Maison des Services aux Publics) sur rendez-vous.
- À **L'Argentière-La Bessée** (Relais de Services Publics) sur rendez-vous.

ADSCB, 35, rue Pasteur 05100 Briançon.  
04 92 20 32 31 / [adsccb@free.fr](mailto:adsccb@free.fr) / [adsccb05.org](http://adsccb05.org)  
[journalEchange@wanadoo.fr](mailto:journalEchange@wanadoo.fr)  
Président : Daniel Gilbert.  
120 associations adhérentes en 2016.

**PROCHAIN ÉCHANGE : Vos annonces** : envoyez vos textes et autres inspirations littéraires **au plus tard le 24 septembre**.

\* Prochain **comité de rédaction mercredi septembre** à 10h à la MJC-Centre Social du Briançonnais.

Ce logo indique que Échange est en :



- **licence libre** : vous êtes autorisé à utiliser, étudier, modifier et diffuser le contenu d'Échange, y compris commercialement. - **copyleft** : à condition que les nouveaux contenus produits soient publiés avec la même autorisation, et que vous citiez vos sources.

## Ours

Ce bulletin mensuel et gratuit est publié par l'ADSCB. **Siège social** : Maison des Jeunes et de la Culture - Centre Social 35 rue Pasteur 05100 Briançon. Imprimé par nos soins. Dépôt légal n° 36140818R  
**Directeur de la publication** : Daniel Gilbert  
**Maquette** : Emilie Chéron **Mise en page** : Virginie Grimm (ADSCB).

**Les collectivités qui nous ont financé en 2015** : La Région Provence Alpes Côte d'Azur, l'État, la ville de Briançon, le Conseil Départemental des Hautes-Alpes, la communauté de communes du Briançonnais, la communauté de communes du Pays des Écrins, les communes de l'Argentière-la-Bessée, Guillestre, le Monétier, Montdauphin, Puy Saint André, Puy Saint Pierre, Saint Clément sur Durance, Saint Chaffrey, Saint Martin de Queyrières, La Salle les Alpes, Villard Saint Pancrace.

# LES ACTUALITÉS DE L'ADSCB

## FORMATIONS

### Les demandes de subvention : projet associatif et partenariats publics


Quelles sont les conditions pour demander une subvention ? Quels sont les différents financeurs possibles ? Cette formation s'adresse aux porteurs de projets associatifs qui souhaitent demander des subventions aux collectivités publiques. Programme :

- Rappel autour de la notion d'intérêt général et d'utilité sociale, nécessaire à un financement public.
- Champs de compétences et orientations des différentes collectivités publiques.
- Exploration point par point du dossier commun de demande de subvention.

 **Mercredi 27 septembre à 18h30 à la MJC du Briançonnais / Jeudi 28 septembre à 18h30 à la mairie de Guillestre.**

### TOUT sur la comptabilité associative en trois étapes

De la saisie comptable et le compte de résultat (session 1), à la compréhension du bilan comptable (session 2), et enfin à l'apprentissage de la gestion prévisionnelle (session 3) : trois sessions complémentaires pour vous aider à cheminer et rendre intelligible les chiffres de votre association.

 **Les jeudis 5, 12 et 19 octobre, à partir de 18h30, à la MJC du Briançonnais.**

Informations et inscription sur [adsccb05.org](http://adsccb05.org) ou 04 92 20 32 31 ou [adsccb@free.fr](mailto:adsccb@free.fr)

## L'annuaire des associations 2018 - 2019

On y trouve :

- les coordonnées des associations du nord du département,
- un mini-guide des structures ressources (média, délégation départementale, ...),
- les offres de mutualisation des associations (matériel ou compétence).
- Édité à 3000 exemplaires et distribué sur l'ensemble du nord du 05 (mairies, boulangeries, bibliothèques, restaurants, librairies, école de musique, collectivités, MSAP...).
- Disponible sur internet avec un moteur de recherche.

**ASSOCIATIONS,  
INSCRIVEZ-VOUS  
GRATUITEMENT  
avant le 30 septembre sur  
[adsccb05.org](http://adsccb05.org)**

**ANNONCEURS,  
faites vous connaître  
auprès du grand  
public en publiant un  
encart dans l'annuaire**

# Le Dispositif Local d'Accompagnement



Le DLA est un dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

## Un dispositif public présent sur tout le territoire

Le DLA a été créé en 2002 par l'État et la Caisse des Dépôts, avec le soutien du Fonds Social Européen, rapidement rejoints par le Mouvement associatif. Soutenu et financé au niveau territorial par de nombreuses collectivités locales, il est animé au niveau national par l'Avise.

Les structures sont accompagnées localement grâce à un réseau de 103 DLA départementaux et de 17 DLA régionaux, portés par des structures associatives aux compétences variées. Celles-ci sont également appuyées par des experts sectoriels et thématiques organisés au niveau national en Centres de ressources DLA : Sport, IAE, Culture, Social, Environnement, Financement.

## Pour quelles structures ?

Les cibles prioritaires du DLA sont les associations employeuses de petite et moyenne taille, les structures d'insertion par l'activité économique et les coopératives à finalité sociale créatrices d'emplois.

Il s'agit plus particulièrement de structures qui :

- ont la volonté de consolider leur activité, de pérenniser leurs emplois.
- ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel
- s'interrogent sur leur stratégie de consolidation et de développement

## Créer, consolider et développer des emplois

Suite à un diagnostic, les chargés de mission DLA proposent aux structures

d'utilité sociale un accompagnement individuel ou collectif de 2 à 5 jours, effectué par un consultant expert, sur des thématiques identifiées ainsi qu'un suivi continu. L'objectif est de leur permettre de renforcer leur modèle économique, et in fine de créer, consolider ou développer des emplois.

Un accompagnement DLA doit se justifier par la consolidation et le développement de l'emploi et/ou l'amélioration de sa qualité.

Thématiques d'intervention prioritaires :

- le modèle économique de la structure
- la gouvernance associative
- la gestion des ressources humaines et la fonction employeur
- l'ancrage territorial de la structure et son lien aux collectivités (notamment en accompagnant la mesure de l'utilité sociale sur son territoire)...



## 5 SUIVI

Le DLA permet un suivi dans le temps suite à l'intervention d'un prestataire. L'objectif est de faire le point sur la situation de l'association et de repérer les nouveaux besoins éventuels de l'association.

Le suivi permet de faire le point entre le prestataire et la structure sur les éléments qui ont pu être abordés au cours de l'accompagnement. Il permet de poser un regard sur l'évolution des problématiques de chaque structure.

## 4 ACCOMPAGNEMENT

Si la structure accepte les préconisations qui découlent du diagnostic partagé, le chargé de mission DLA élabore un plan d'accompagnement qui peut mener à l'intervention d'un consultant financé par le DLA.

*Le consultant peut intervenir de façon individuelle pour votre seule structure ou de façon collective pour un groupe de structures. Le plan d'accompagnement peut aussi vous demander de mettre en œuvre des démarches complémentaires à l'intervention du consultant : formation professionnelle, mise en réseaux, formation des bénévoles...*

## 3 CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES

Organisé par le DLA ce temps d'échange permet d'enrichir le diagnostic, de renforcer la lisibilité de votre démarche par les financeurs, de mobiliser des appuis complémentaires (réseaux, fédérations...)

*Le DLA est accessible aux associations loi 1901, aux coopératives d'utilité sociale, aux structures de l'IAE.*

## 2 DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Sur la base d'échanges avec le chargé de mission DLA, nous établissons ensemble un diagnostic global de votre structure. Le diagnostic est un outil fondateur de la démarche, c'est un état de la situation à un instant T. Il permet de repérer les difficultés et les pistes d'évolutions. Le DLA émet des préconisations visant à consolider et développer votre structure. Ce temps de diagnostic partagé donne lieu à la rédaction d'un document que vous validez pour permettre la suite de la démarche.

*Le recours au DLA est gratuit pour votre structure mais c'est une démarche volontaire demandant votre implication à chaque étape. Le diagnostic partagé se réalise à partir de rencontres et d'échanges se déroulant sur deux mois environ.*

## 1 ACCUEIL

Nous sommes à l'écoute des besoins et difficultés de votre projet. Nous répondons à vos questions et vérifions ensemble la pertinence d'une intervention DLA. Le cas échéant, nous vous réorientons vers d'autres dispositifs et personnes ressources.



Le Dispositif local d'accompagnement

### Un conseil de Quentin Gonzalez, chargé de mission DLA à ADELHA :

« Si le DLA permet de mobiliser pendant quelques jours un expert pour répondre à certaines problématiques identifiées, l'accompagnement DLA se joue aussi en dehors de l'intervention du consultant. J'invite les structures à prendre le temps du diagnostic réalisé avec le DLA, à ne pas craindre de questionner sa structure sur les choses qui fonctionnent, celles qui fonctionnent moins (ou pas !), et pourquoi. Il est important de saisir cette opportunité pour poser les enjeux de sa structure de manière globale. Dans un contexte de forte fragilisation des structures associatives il est essentiel de pouvoir se projeter à plus long terme pour consolider ses activités et ses emplois.»

### Renseignez-vous !

DOROTHÉE PAULIN  
Coordnatrice dispositifs d'accompagnement ESS, Service vie associative et Économie Sociale et Solidaire  
07 60 89 23 23  
[dorothee.paulin@laligue-alpesdusud.org](mailto:dorothee.paulin@laligue-alpesdusud.org)

QUENTIN GONZALEZ  
Chargé de mission DLA, Service vie associative et Économie Sociale et Solidaire  
07 60 95 03 18  
[quentin.gonzalez@laligue-alpesdusud.org](mailto:quentin.gonzalez@laligue-alpesdusud.org)

# CONSOMMATEURS, BÉNÉVOLES, c'est urgent depuis toujours (ou presque) ! Rejoignez-nous !

Dans le Briançonnais,  
nous avons été depuis  
quelques mois confrontés

à l'urgence d'accueillir des centaines de migrants qui ont fui leur pays. Nos yeux se sont ouverts sur les tragédies qu'ils ont pu vivre pour arriver jusqu'à nous. Nous n'oublions pas non plus les milliers de personnes qui ne sont jamais arrivées, mortes de faim ou de soif dans le désert, englouties dans la mer ou piégées dans les geôles de Libye. La réponse de Briançonnais à ces drames a été et est encore remarquable grâce à de très nombreux bénévoles et elle force l'admiration.

Mais pourquoi ces migrants sont-ils partis et comment en sont-ils arrivés là ? Impossible de trouver une réponse satisfaisante en quelques mots. Cependant, rappelons qu'Artisans du Monde n'a jamais cessé, depuis sa création en 1974 en France, d'alerter l'opinion publique sur le fait que, par divers procédés, les pays riches continuent de piller les pays pauvres au Sud de la planète, prolongeant la colonisation, perpétuant la domination du Nord sur le Sud et leur œuvre de déstructuration des sociétés et de l'environnement, aggravant encore la situation de pauvreté des populations.

## Le commerce équitable, une réponse à la détresse

Le commerce équitable est l'une des solutions à cette injustice, se trouvant à notre portée ici dans le Briançonnais. Ce que nous voyons ici est le dernier chaînon d'une filière qui a son origine dans les pays du Sud, entre autres dans plusieurs pays africains saignés actuellement par la migration d'une partie de leur jeunesse.

## Deux exemples de ce que nous pouvons soutenir

Cette année, grâce à plusieurs acteurs, "l'Union des Groupements des Artisans du Nord"



En ce début d'année, nous sommes heureux de pouvoir inviter de nouveau tous les Briançonnais à pratiquer une consommation responsable et à rejoindre notre mouvement grâce à notre boutique Artisans du Monde de commerce équitable.

**(UGAN)**, dans la région de Korhogo, au Nord de la Côte d'Ivoire bénéficiera d'une commande plus importante que par le passé, de la part de notre centrale d'achat. La livraison de ces articles artisanaux jusqu'à notre boutique se fera vers la fin de 2017 : articles textiles, sacs en coton tissé main, sculptures, bijoux en céramique, témoigneront d'un artisanat provenant du fond des temps et qui maintient vivace une activité traditionnelle de haute qualité humaine et technique. Vous pouvez déjà admirer (et acheter ?), dans notre boutique, les tentures de Fakaha, l'un des villages d'artisans regroupés dans UGAN.

De même au Burkina Faso, le **groupement UPROMABIO, Union des Producteurs de Mangues Bio**, dans la région de Bobo Dioulasso, permet à de nombreux paysans et paysannes qui cultivent la mangue et la transforment en mangue séchée, de maintenir leur activité sur place et de vivre dignement de leur travail. Dans ce cas, la vente locale est très significative, mais la possibilité de sécher la mangue et de l'exporter dans le cadre du commerce équitable, selon ses critères, augmente de beaucoup les opportunités de travail sur place.

Dans les deux cas, nous avons eu la chance d'accueillir des délégués de chacun de ses deux groupes à Briançon et il n'est pas exclu que l'on puisse les accueillir de nouveau. Certains

d'entre nous se rappelleront la rencontre inoubliable en 2015, avec les tisserands Koko et Zimako du village de Waraniene, au Parc de la Schappe, en soirée à Sainte-Catherine, ou à l'école de Fortville. Ou bien celle d'Eugène et Joseph qui ont si bien exposé l'impact du commerce équitable dans leur région grâce à la culture et à la transformation de la mangue.

## Artisans du Monde de Briançon a un cruel besoin de nouveaux bénévoles

Notre association fonctionne actuellement avec trop peu de monde et son existence s'en trouve menacée. Et pourtant, grâce à notre boutique, nous tous consommateurs ou bénévoles, nous participons à une alternative qui permet à des milliers de familles de paysans et d'artisans de continuer à vivre dignement. Ne laissons pas en peine cette alternative pour plus de justice et de solidarité entre les peuples. Pourquoi acheter non équitable quand on a la possibilité - chacun selon ses moyens - d'acheter équitable ?

Artisans du Monde. Central Parc 3  
05100 Briançon / 04 92 20 14 61  
[artisans-du-monde-briancon@orange.fr](mailto:artisans-du-monde-briancon@orange.fr)  
[www.artisansdumonde.org](http://www.artisansdumonde.org) (et en particulier espace multimedia : UGAN et UPROMABIO)

Marie-France Franqueville, Adm-Briançon

## FORMATION « PROJET PÉRINATALITÉ ET ADDICTIONS »

Vous travaillez parfois auprès de femmes enceintes, en âge de procréer, ou auprès de futurs parents présentant des conduites addictives ?

Alors la formation «RPIB (repérage précoce et intervention brève) et grossesse» est pour vous. Elle est gratuite, car financée par l'ARS et se déroule les 21, 22 septembre et 7 décembre 2017 à Embrun.

Contactez Marie-Pierre Bassa, responsable de la formation continue au CRP Chantoiseau [formationcontinue@fondationseltzer.fr](mailto:formationcontinue@fondationseltzer.fr) ou 04 92 25 31 31 et [www.fondationseltzer.fr](http://www.fondationseltzer.fr)

## THÉÂTRE DU BRIANÇONNAIS RENTRÉE 2017

Venez découvrir la nouvelle saison théâtrale 17/18 en compagnie de notre équipe : vous pourrez ainsi prendre connaissance des spectacles à travers des extraits vidéo... et autour d'un apéro-grignote convivial !

Jeu 7 sept 18:30 > Vallouise (Brasserie Alphan) / Mar 12 sept 18:30 > Névache (Gîte La Découverte) / Mer 13 sept 18:30 > Saint-Chaffrey (Bibliothèque)

## LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La 34<sup>e</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine sera tournée vers le jeune public et sa sensibilisation au patrimoine.

Le service du Patrimoine de la ville de Briançon et le théâtre du Briançonnais s'associent cette année pour cet événement.

Le tdB ouvrira ses portes samedi 16 septembre pour une visite des coulisses du théâtre et pour des ateliers de découverte des métiers du spectacle vivant. Deux visites sont possibles : 14h30 ou 17h.

Inscription indispensable au 06 30 53 86 09 ou [rp@theatre-du-brianconnais.eu](mailto:rp@theatre-du-brianconnais.eu)  
Gratuit - dès 10 ans

Toutes les dates dans l'agenda p.12

## Lieux d'accueil Rimbabelle

**Rimbabelle** est un lieu d'accueil parent-enfant ouvert tous les samedis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 12h au centre socioculturel du Pays des Écrins à l'Argentière-la Bessée. Rimbabelle accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés par ses parents, grands-parents ou tout adulte impliqué dans sa vie.

Rimbabelle est un espace où parent et enfant peuvent se retrouver, passer du temps ensemble, partager avec d'autres parents et d'autres enfants. Rimbabelle est un espace où parent et enfant jouent, discutent, font une pause, se reposent.

Rimbabelle permet aux parents de se détendre dans un lieu sécurisé pour leur enfant, de voir l'enfant dans un contexte différent du quotidien.

Rimbabelle permet aux enfants d'expérimenter la vie sociale, de découvrir la collectivité grâce au jeu sous l'œil rassurant de son parent.

Rimbabelle est un lieu convivial et accueillant où la confidentialité et l'anonymat sont garantis.

Vous pouvez venir quand vous voulez, aussi longtemps que vous voulez ! Un euro symbolique de participation vous sera demandé.

## Recherche renfort !

L'association Les Petits Pas recherche un accueillant pour son lieu d'accueil enfant-parent Rimbabelle : vous êtes formé à l'écoute active, vous êtes intéressé par le domaine de la petite enfance et vous souhaitez vous investir au sein de notre association (un accueil par mois le samedi de 9h à 12h30, hors vacances scolaires) : contactez-nous. L'association Les Petits Pas recherche un(e) trésorier et un(e) secrétaire : vous voulez vous investir bénévolement dans une association : nous vous proposons de venir nous rejoindre, vous serez autonome dans votre fonction et vous pourrez si vous le souhaitez participer à diverses actions en fonction de vos disponibilités.

Rimbabelle est géré par l'association Les petits Pas  
ASSOCIATION LES PETITS PAS  
Centre socioculturel des Écrins  
Rue Saint Jean, 05120 L'ARGENTIÈRE  
LA BESSÉE / [lespetitpas05@gmail.fr](mailto:lespetitpas05@gmail.fr) /  
06 30 85 43 55 / <http://associationles-petitspas.blogspot.fr>

## FORMATION YOGA POUR ÉDUCATEURS

Le yoga est une discipline qui s'adapte à chacun : pour les aînés, on pratique le yoga sur chaise. Pour les adolescents, on propose un yoga très dynamique (voire acrobatique !). Et pour les enfants, on pratique un yoga qui favorise la concentration, la relaxation, la bienveillance au groupe...

L'association Recherche sur le Yoga dans l'Éducation (RYE) est agréée par le ministère de l'Éducation Nationale. À l'origine de son projet, la conviction très forte que le rejet et la démotivation ne sont pas inéluctables dans le proces-

sus d'apprentissage. Au contraire, il est possible que les enfants prennent du plaisir à apprendre, qu'ils retrouvent de l'enthousiasme et de la motivation à l'école. Les techniques mises au point par le RYE permettent de combiner un apprentissage de qualité et un bien-être partagé par l'enfant et l'enseignant.

L'association propose des cours d'introduction aux techniques du RYE à Puy Saint-Pierre. Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer. Il s'agit de 5 séances pour pratiquer le yoga, et pour s'exercer à ses applications dans l'éducation.

Toutes les infos auprès d'Isabelle Gastigar [suryanamo@gmail.com](mailto:suryanamo@gmail.com) et 06 80 63 86 73

## STAGE BIEN-ÊTRE ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

L'association Cœur et mains favorisant la détente psychocorporelle organise un stage d'accompagnement au Bien-Être du samedi 16 septembre au lundi 18 Septembre à Briançon (Terre Rouge).

Au programme : Massage de bien-être, sensibilisation au Shiatsu, Relaxation coréenne, Reiki, Rencontre avec notre Enfant intérieur, Pratique du Rêve éveillé et Respiration en Conscience, méditations, Chants polyphoniques et un tas de pratiques corporelles ! Temps d'échange verbal, de partage de savoirs et d'expériences, avec possibilités en soirée de pratiques annexes.

Infos auprès de Laurence au 06 87 54 73 71 ou [coeuretmain7@gmail.com](mailto:coeuretmain7@gmail.com) et Sylvie au 06 22 71 36 34 / 04 92 20 38 37 (Tel fixe du lieu du stage pour réservation hébergement) / Eliane au 06 67 21 41 33 et [eliane.chavernoiz@gmail.com](mailto:eliane.chavernoiz@gmail.com)

## DES CENDRES AU RETOUR DE LA VIE

En juillet 2003, un incendie ravage 213 hectares de forêts dans le massif des Aiguillons au dessus de l'Argentière la Bessée. Depuis cet incendie qui a détruit une partie du Bois de France, l'association ARNICA MONTANA étudie le retour de la flore et de la faune après cette catastrophe.

Cette soirée sera l'occasion de faire le point sur les résultats de cette étude qui se poursuit toujours. Alors qu'un réchauffement climatique pourrait augmenter les risques d'incendies de forêts, nous verrons à partir d'un exemple concret l'impact sur la biodiversité d'un incendie de forêts en montagne. Nous verrons comment la flore et l'avifaune peuvent reconquérir leur ancien territoire désertifié et comment certaines espèces rares peuvent profiter de ce bouleversement écologique. Avec le réchauffement climatique, les incendies de forêts risquent d'être plus nombreux. Il est donc important de voir et d'étudier comment revivent la flore et la faune après un tel bouleversement.

Mercredi 13 septembre à 20h30 à la MJC de Briançon «Le retour de la biodiversité après l'incendie de 2003 dans le Bois de France (L'Argentière la Bessée)», Par C. Rémy, Président d'ARNICA MONTANA.

Toutes les dates dans l'agenda p.12

# Gym en Cimes

NOUVEAU NOM ! Au printemps 2017, la Gymnastique Volontaire Briançonnaise est devenue GYM en CIMES.

Toujours affiliée à la FFEPGV, l'association est adepte du « sport santé », concept de la fédération : philosophie qui permet d'être à l'écoute de son corps, de ses rythmes et de ses attentes. Il combine des activités qui améliorent le bien-être corporel : souplesse, renforcement musculaire, habileté et communication motrices, équilibre, amélioration de la fonction cardio-respiratoire. Pratiqué en douceur, il reste un loisir : pas de compétition !

## TENDANCE et NOUVEAUTÉS

- \* **Gym entretien** : une séance adaptée à tous pour travailler l'équilibre, la coordination, la mémoire, la souplesse et pour renforcer les muscles et entretenir le bon fonctionnement du cœur...! Avec Karine le lundi de 10h à 11h, salle bleue du Proler ; et avec Laurence le mardi de 18h30 à 19h30, école de Val-des-Prés.
- \* **Cardio & Work** : une séance complète et dynamique pendant laquelle vous allez travailler vos capacités cardiovasculaires, le renforcement musculaire, la mémoire et l'équilibre. Séances variées, à chaque fois différentes ! Avec Zoé le lundi de 18 h 30 à 19 h 30, salle des fêtes du Proler.
- \* **Body Zen - Pilates** : un programme d'enchaînements harmonieux et fluides inspirés du Qi-gong, de la gym dansée, du yoga, du Pilates et du stretching pour un renforcement musculaire profond, un assouplissement des articulations, le soulagement des douleurs dorsales et le développement de la concentration et de l'équilibre afin de mieux faire circuler l'énergie dans tout le corps. Avec Kamila le mardi de 18h30 à 19h30, salle du Lycée.
- \* **Energy Mix** : une séance très



énergique concentrée sur le travail des capacités cardiovasculaires et la tonification musculaire. Parfait pour se dépenser et brûler les calories ! Avec des chorégraphies en musique pour accompagnements tout au long de l'année. Ambiance garantie ! Avec Kamila le mercredi de 18h30 à 19h30, salle des fêtes du Proler.

\* **Body Workout** : si vous avez besoin de renforcer vos muscles et de remodeler votre corps, cette séance est parfaite pour vous ! Après un échauffement en musique, c'est parti pour les cuisses, abdos, fessiers et tout le reste du corps ! Travail avec différents matériels : élastiques, ballons, haltères, bâtons, cerceaux magiques et autres. A tester absolument ! Avec Kamila le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30, salle du Lycée.

Et, dans la nature, **Acti'marche** : cette marche dynamique avec un cardio-fréquencemètre s'adresse à tous ceux, sportifs ou non, qui souhaitent reprendre une activité physique. Un programme personnalisé est adapté à chaque participant en fonction de tests passés lors de la première séance. 12 séances d'automne en Clarée avec Laurence le samedi de 9 h 30 à 10 h 30.

Début des cours : samedi 16.09 (Acti'marche) - lundi 18.09 : gymnastique. Deux cours d'essai (gym) vous sont offerts.

Contact  
[gymvolontaire-005002@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-005002@epgv.fr)  
[www.sport-sante.fr](http://www.sport-sante.fr) / 06 83 45 26 16 /  
Facebook : GYM en Cimes Club EPGV Sport Santé Briançon

Annie Prunier,  
présidente de Gym en Cimes

Revenir sur notre histoire c'est aussi apporter de la nuance aux moments que nous vivons actuellement. C'est se rappeler qu'il y a déjà eu en France des moments de tensions et de violences, et peut-être se saisir de solutions pour mieux adapter nos réponses aux besoins d'aujourd'hui.

En effet, la laïcisation de notre société s'est opérée dans la conflictualité, en parallèle avec la construction républicaine. Même au sein du camp républicain, il existe des antagonismes entre une vision libérale de la laïcité et une vision anticléricale. Et c'est souvent dans des périodes de guerres ou de divisions qu'il y a eu des avancées autour du principe de laïcité.

Aujourd'hui, les problèmes socio-économiques reposent la question de l'identité et de la sécularisation dans notre pays.

La laïcité est un concept récent. L'histoire des relations entre pouvoirs publics et religieux rejoint celle de l'autonomisation progressive de l'Etat vis-à-vis du pouvoir de l'Eglise catholique qui, jusqu'au début du XXe siècle, exerça un rôle d'influence important dans la société française.

# Origine et histoire de la laïcité

La laïcité, c'est notre saga du moment. Après l'épisode 1 qui a réduit en miettes les idées reçues, l'épisode 2 nous apporte une lecture historique, afin de prendre le recul nécessaire pour comprendre ce sujet complexe. C'est aussi l'occasion de clarifier d'autres termes proches et de disposer de définitions communes.

## 498 : le baptême de Clovis

La Gaule devient une monarchie de droit divin : « un roi, une loi, une foi ». Avec le règne de Charlemagne débute la monarchie de droit divin : l'Eglise représente la seule force organisée en place.

## 1789 : La Révolution Française abolit cette monarchie de droit divin

C'est une première étape de laïcisation de la France. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen garantit que « nul homme ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses. » et promulgue la liberté de culte. Protestants et juifs deviennent des citoyens comme les autres. Les délits de blasphème, de sorcellerie, d'hérésie sont abrogés. Avec la constitution civile du clergé, l'Etat décrète une réorganisation de l'Eglise : les congrégations religieuses sont supprimées, les biens de l'Eglise sont nationalisés.

Ces choix provoquent une scission au sein de l'Eglise de France et c'est le début de la Grande Terreur. Trois milles prêtres sont tués, les soulèvements catholiques de Vendée sont réprimés. C'est la guerre des deux France, qui va opposer les Républicains (les radicaux laïcistes, les réconciliateurs plus modérés) et réformistes (à gauche au sein de l'Assemblée Nationale), aux Restaurateurs, les Monarchistes soutenus par

l'Eglise (à Droite au sein de l'hémicycle de l'Assemblée Nationale).

## En 1801, Napoléon signe le concordat avec le Pape

Afin de rétablir la paix religieuse et les relations avec le Vatican, la signature du Concordat reconnaît la religion catholique romaine comme la religion de la majorité des citoyens français, mais plus comme la religion d'Etat. L'Eglise française est ainsi placée sous la double tutelle du Vatican et de l'Etat. Prêtres et évêques doivent prêter serment au gouvernement. Les évêques, choisis par le ministre des Cultes, ne peuvent plus se réunir, ni sortir de leur diocèse sans autorisation de l'Etat.

Le code civil confirme la priorité du mariage civil, la possibilité de divorce et ouvre la porte à une autonomie de la médecine et de l'instruction.

## 1880-1886 Lois de laïcisation de l'école

Les Républicains au pouvoir entament un processus de laïcisation qui vise prioritairement l'école. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique invite le gouvernement à prononcer en 1880 l'expulsion des congrégations religieuses non autorisées par l'Etat. Il poursuit ce combat pour la laïcisation de l'école publique, qui devient gratuite en 1881, puis obligatoire pour les enfants de six à treize ans en 1882.

L'enseignement religieux est exclu du temps de classe et remplacé par la



morale civique. Les ecclésiastiques ne peuvent plus enseigner dans les écoles publiques et les crucifix en sont retirés. La laïcisation s'applique aux programmes, aux locaux et aux enseignants, mais pas aux élèves. Toutefois l'application de la loi reste souple, la stratégie de Jules Ferry étant de favoriser l'évolution des consciences.

Un équilibre s'installe entre le gouvernement et l'Eglise. Cet équilibre est parfois rompu (Affaire Dreyfus) et voit peu à peu le gouvernement durcir son positionnement jusqu'à ce qu'il prononce la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Suite à la loi de 1901 sur les associations, des centaines d'établissements religieux sont fermés par décrets.

## 1905 : Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat

Le projet de loi de séparation (1905) donne lieu à des débats houleux au Parlement. Ainsi une loi de compromis est proposée. La liberté de conscience et de culte est proclamée, tandis que la discrimination religieuse et le trouble à l'exercice du culte sont interdits. L'Etat cesse de rémunérer les ministres des cultes sauf dans les établissements fermés (hôpitaux, casernes, internats, prisons).

## 1946 : la laïcité entre dans la constitution

En réaction au régime de Vichy, qui s'était distingué par son antisémitisme, les constitutions de 1946 et de 1958 proclament le caractère laïque de la République et réaffirment la liberté de conscience.

En 1984, le gouvernement socialiste tente de mettre en place un système éducatif laïque et unifié intégrant l'enseignement privé. Devant la colère de la rue, ce projet est abandonné. Un siècle après les lois Ferry, l'école continue de cristalliser les débats autour de la laïcité.

## 2004 : Loi interdisant le port de signes religieux à l'école

C'est à nouveau le cas en 1989, quand éclate la polémique consécutive à l'exclusion de trois élèves voilées dans un collège de Creil. D'autres affaires du même type poussent Jacques Chirac, alors président de la République, à mettre en place en 2003 une commission « sur l'application du principe de laïcité dans la République ». Des 26 propositions, une seule est rete-

### Vertical

1. Valeur qui peut être qualifiée de réelle, formelle, de traitement ou de chance
2. Attitude de quelqu'un qui admet chez les autres des manières de penser et de vivre différentes des siennes
4. Observation des convenances en usage chez les gens vivant en société.
6. Système politico-juridique instaurant une séparation entre les pouvoirs politiques et religieux
7. Principe de l'Etat comme indépendant de tous les clergés et dégagés de toute conception théologique.
8. Attitude d'attachement à la communauté nationale et à ses institutions
9. Volonté de protéger la vie publique de toute ingérence religieuse.

### Horizontal

3. processus de perte d'influence de la religion dans une société
5. Mouvement d'un individu cherchant à propager sa foi ou sa cause
9. Lien de solidarité qui devrait unir tous les membres de la famille humaine
11. Situation d'une personne traitée de manière moins favorable qu'une autre dans une situation comparable.
12. Action de traiter quelqu'un avec des égards particuliers
13. Possibilité de faire ce qui ne nuit pas à autrui.

Les mots à replacer sont : civilité, laïcité, laïcisation, sécularisation, égalité, tolérance, prosélytisme, fraternité, neutralité, liberté, respect, discrimination, civisme.

nue : l'interdiction des signes religieux ostensibles à l'école (loi du 10 février 2004). Six ans plus tard, la loi du 11 octobre 2010 proscrit la dissimulation du visage dans l'espace public sous double fondement de l'ordre public et des exigences du vivre ensemble. Ces questions continuent à faire débat, avec par exemple l'affaire « Baby loup », qui défraie la chronique entre 2008 et 2014, suite au licenciement d'une salariée de crèche au motif de port du voile.

Depuis plus de deux siècles, la question de la séparation entre le religieux et le politique n'a cessé de diviser la France. Aujourd'hui, les débats sur la laïcité se polarisent autour de l'Islam, traduisant à la fois la visibilité croissante de cette religion en France et l'inquiétude qu'elle suscite.

Comme en 1905, le débat fait rage

entre les partisans d'une laïcité libérale et les partisans d'une laïcité restrictive, qui souhaite limiter la liberté de manifester sa religion.

AU PROCHAIN ÉPISODE, nous aborderons des notions plus large d'espace public et de discrimination. Nous aborderons des cas concrets auxquels nous répondrons au regard de la loi, notamment dans les espaces et établissements publics.

Pour aller plus loin : Jean Bauberot, Histoire de la laïcité en France, PUF coll « que sais je ? », 2013 / « Valeurs de la République et laïcité kit pédagogique de formation », Éditions du ministère de l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et de la recherche, ministères des affaires sociales et de la santé, ministère de l'intérieur, ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, ministère de la fonction publique.

# Défenseurs ou pourfendeurs du rail ?



Finira-t-on par assister à la disparition anticipée de la desserte ferroviaire de nuit Paris / Briançon ? Utilisateur depuis près de 20 ans de ce train qui relie la capitale à la plus haute ville de France, on a de bonnes raisons d'être très inquiet quant à son devenir.

Finira-t-on par assister à la disparition anticipée de la desserte ferroviaire de nuit Paris / Briançon ? Utilisateur depuis près de 20 ans de ce train qui relie la capitale à la plus haute ville de France, on a de bonnes raisons d'être très inquiet quant à son devenir.

Le 5 juillet dernier, j'effectue dans ce train le trajet de nuit Briançon > Paris. Un voyage qui se déroule normalement jusqu'au lendemain matin... Vers 7h15, alors que nous venons de passer Laroche-Migennes, le contrôleur nous annonce que le train circule avec 1h de retard. Il précise que ce retard est dû « à des difficultés de gestion du trafic ». Perplexe, je discute avec d'autres voyageurs qui ont déjà subi la semaine dernière des retards sur cette liaison nocturne. J'apprends que, depuis le 2 Juin, ce train arrive chaque jour à son terminus (parisien ou briançonnais) avec un retard allant de 30 min à 2h. Une grève d'agents régissant la circulation des trains expliquerait ces retards. Ne parvenant pas à faire valoir leurs revendications auprès de leur hiérarchie, des cheminots qui gèrent les signaux et les aiguillages au Poste de Livron, situé à 15 km environ au sud de la gare de Valence-ville, bloquent systématiquement l'unique train direct reliant la capitale au département des Hautes-Alpes et bien sûr le Briançon-Paris (1).

C'est ainsi que dans la nuit du 5 au 6

juillet, nous stationnerons à Valence près d'une heure au lieu des 25 minutes qui sont prévues habituellement pour nous raccorder à un train en provenance de Nice. Nous arriverons finalement en gare de Paris-Austerlitz avec retard de 1h09 ! Comme de nombreux voyageurs excédés, je pense qu'il n'est pas admissible que des cheminots, en désaccord avec leurs dirigeants, prennent en otage les voyageurs des trains et, en particulier, ceux provenant de Briançon et de Nice. Manifester une fois son mécontentement en empêchant un train de partir peut être admis, mais le faire par des blocages à répétition n'est pas défendable.

L'impossible dialogue entre les représentants locaux de notre opérateur national et les grévistes du Valentinois conduira finalement à ce que la plupart des voyageurs ne prennent plus le train. Actuellement, en haute saison, plus de 90 % des déplacements des vacanciers vers les stations haut-alpines se font par la route. Il faut préciser que, même en période de forte affluence, le transporteur préfère afficher « complet » sur son site dédié à la réservation plutôt que d'ajouter des trains supplémentaires. L'Intercités de nuit Paris <> Briançon, dont la fréquentation ne cesse de chuter, reste pourtant un mode de transport vital pour l'économie du pays et le maintien de la cohésion des territoires. De quelle so-

lution alternative disposeront les touristes et les haut-alpins qui apprécient encore ce train, malgré les fréquents dysfonctionnements et les nombreux retards subis, si demain cette desserte est supprimée ? Quand on sait qu'il faut l'équivalent de 17 autocars (2) ou de 191 voitures (3) pour transporter ce qu'un seul train Intercités peut acheminer, soit 764 voyageurs dont 704 en places couchées, il est normal de se demander pourquoi le train de nuit a cessé de faire rêver.

L'un des derniers trains Intercités de nuit (4) à (mal) circuler risque de ne pas

Il faut l'équivalent de 17 autocars ou de 191 voitures pour transporter ce qu'un seul train Intercités peut acheminer

échapper à la seule mais imparable logique commerciale entraînant sa suppression. J'ai d'ailleurs le sentiment que tout aura été fait pour que ce train disparaisse le plus rapidement possible. Depuis 2 ans, l'autocar a déjà pris la relève du train pour assurer, supprimer cette virgule diverses liaisons comme Paris-Chamonix ou Paris-Nice, supprimer cette virgule avec des tarifs défiant toute concurrence (5). En 2016, les 3 principales compagnies d'autocars Flixbus,

Ouibus et Isilines, qui pratiquent entre elles une active bataille des prix, ont transporté 6,2 millions de passagers. Il y a fort à parier que la relation Paris-Briançon figurera bientôt sur la liste des liaisons proposées par ces compagnies, des liaisons qu'elles ont baptisées « les voyages pas chers ». Mais si les tarifs pratiqués sont « cassés », ces sociétés n'affichent pas des résultats financiers équilibrés et, avec environ 2 000

emplois créés, on est encore loin des 10 000 emplois qui avaient été annoncés en août 2015.

Ajouter des liaisons autocars moyennes et longues distances empruntant des infrastructures routières à la limite de la saturation permanente est un non sens. D'autant que l'insécurité sur la RN 94, reliant Gap à Briançon, est préoccupante car la circulation automobile ne cesse de croître au fil des ans et la cohabitation avec les nombreux cyclistes qui l'empruntent en été devient de plus en plus difficile (6).

Vouloir protéger l'environnement des vallées alpines en réduisant ou en faisant disparaître certaines relations assurées par le rail est en contradiction totale avec l'accord de Paris sur le climat. Faire des économies sur un mode de transport dont le coût de circulation au kilomètre est plus élevé (7) que celui du mode routier est une idée qui peut paraître séduisante pour autant que ces économies ne conduisent pas, demain, à des dépenses si élevées pour préserver l'environnement que la collectivité ne pourrait pas y faire face.

(1) les grèves répétées des aiguilleurs du Poste de Livron ont une durée maxi de 59 minutes. En 2003, un arrêt de la Cour de cassation a légalisé la mini-grève qui autorise un salarié d'une entreprise publique à ne se voir retirer sur son salaire que 55 minutes s'il fait grève moins d'une heure;

(2) pour un autocar avec 45 passagers :

(3) pour une voiture avec 4 passagers:

(4) ces trains Intercités ont été baptisés par les «aménageurs du territoire et experts de la mobilité» : Trains d'Equilibre du Territoire (TET). Il n'en reste plus que deux : le Paris-Briançon / Valence -- Nice et le Paris -- Rodez / Brive -- Toulouse -- La Tour-de-Carol. Récemment, la liaison Paris -- Port-Bou a été rétablie sous la pression des habitants de l'Occitanie ;

(5) un voyage en autocar pour un trajet Paris-Chamonix coûte 34 € chez Ouibus (départ de Bercy) et 39 € chez Eurolines (départ de la Porte de Bagnolet). Le prix peut varier selon les jours de la semaine. La concurrence entre autocars et trains Intercités existe sur 174 liaisons: c'est le cas de 35 % de l'offre Ouibus, 25 % de l'offre Isilines/Eurolines, 23 % de l'offre Flixbus et 7 % de l'offre autre transporteur. Ces compagnies peuvent ouvrir des lignes interrégionales à leurs risques et périls mais

Depuis le 4 septembre et jusqu'au 24 novembre, des travaux de renouvellement de la voie sont réalisés entre Montdauphin-Guillestre et Briançon. Une desserte routière de nuit a pris la relève du rail pour transporter la clientèle. Sur une relation de plus de 800 km assurée par autocar, les clients disposent d'un tarif attractif puisque le billet Briançon-Paris est vendu 20 €. Mais peut-on comparer le confort offert par le train avec celui de l'autocar pour un voyage qui dure près de 12h ? Espérons que cette desserte ne se substituera pas définitivement au train de nuit Paris <> Briançon. Une liaison aujourd'hui très sérieusement menacée de fermeture dans une période où les coups de rabot dans les dépenses touchent tous les secteurs d'activité.

Francis Boulanger

Militant du Collectif citoyen de défense des dessertes ferroviaires du Val de Durance, adhère à la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports). Membre de l'Union des Ingénieurs du Conservatoire National des Arts et Métiers.

ne sont soumises à aucune servitude de service public (sources : site des autocaristes et FNAUT infos - édition mars 2017) ;

(6) depuis le début de l'année 2017, 4 cyclistes sont morts sur la route malgré les appels à la prudence maintes fois répétés sur les panneaux de signalisation lumineux implantés en bordure de la chaussée; (7) la redevance de circulation des trains de voyageurs est directement établie sur les coûts marginaux d'exploitation, d'entretien et de renouvellement de la voie et des aiguillages. Le coût marginal se situe à 5 € par milliers de Tonnes Brutes Complètes--kilomètre (KTBC--km). Avec, par exemple, un train ayant un tonnage de 600 TBC, la valeur est de 0,6 KTBC, soit 3 € / train--km. Pour un train de la catégorie TET (comme le Paris-Briançon), on utilise une moyenne pondérée des coûts marginaux d'entretien et d'exploitation sur 2 sections du réseau appartenant aux groupes UIC 2 à 6 et UIC 7 à 9. Il est de l'ordre de 3,18 € / train--km (source : Document de référence du réseau national édité par SNCF Réseau - 07/2017 et annexe 6 concernant notamment la tarification, la redevance et donnant la liste des lignes du réseau associées à leur groupe UIC - Union Internationale des Chemins de Fer).

## BAL ET STAGE DE DANSES IRLANDAISES

avec Sean Leyden et bal avec Kernoz Trio, ouvert à tous !

Samedi 16 septembre :

14h: accueil / 14h30 à 18h30: danse avec Sean / 19h: repas partagé (apportez vos spécialités !) / 20h30: bal avec Kernoz Trio (répertoire folk, Bretagne, Irlande, Vendée...)

Dimanche 17 septembre : 10h à 13h:

danse avec Sean / 13h+: repas partagé Salle des fêtes de l'Isclé de Prelles.

Renseignements, inscriptions

Patricia Petitcolas: 06 37 13 11 66 ou

Estelle Beaussart: 06 75 91 30 81

[farandoleesenmontagne@yahoo.com](mailto:farandoleesenmontagne@yahoo.com)

## STAGE BIEN-ÊTRE ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

L'association Cœur et mains favorisant la détente psychocorporelle organise un stage d'accompagnement au Bien-Être du samedi 16 septembre au lundi 18 Septembre à Briançon (Terre Rouge).

Au programme : massage de bien-être, sensibilisation au Shiatsu, relaxation coréenne, reiki, réflexologie / Rencontre avec notre enfant intérieur, Pratique du Rêve éveillé et Respiration en Conscience / Méditations, chants polyphoniques et plein de pratiques corporelles !

Infos Laurence au 06 87 54 73 71 et [coeuretmain7@gmail.com](mailto:coeuretmain7@gmail.com) et Sylvie au 06 22 71 36 34 / 04 92 20 38 37 (Tel fixe du lieu du stage pour réservation hébergement) / Eliane au 06 67 21 41 33 ou [eliane.chavernoza@gmail.com](mailto:eliane.chavernoza@gmail.com)

## TENNIS CLUB DE BRIANÇON

Les inscriptions pour faire du tennis cette année sont possibles lors des permanences au club du lundi au vendredi de 10h à 12h et 16h à 18h [tcbriancon@orange.fr](mailto:tcbriancon@orange.fr) / 04 92 20 19 20 Nous serons présents lors du forum des sports le 9 septembre à partir de 13h30. Portes ouvertes le 13 septembre de 14h à 17h suivi d'un goûter offert par le club ( prêt de raquettes).

Présidente 06 08 26 06 85 /

[valwanda@orange.fr](mailto:valwanda@orange.fr) / 04 92 20 19 20

[tcbriancon@orange.fr](mailto:tcbriancon@orange.fr)

Facebook : [Tennis.Club.Briancon](https://www.facebook.com/Tennis.Club.Briancon)

[club6.fft.fr/tc-briancon](http://club6.fft.fr/tc-briancon)

Toutes les dates dans l'agenda p.12

# Septembre 2017



## 22 et 23

Les Bals d'Equinoxe, par Au cœur de, Courres.

## Du 22 au 24

Festival Serres lez'Arts, par l'association du même nom, Serre.

## Dimanche 24

13<sup>e</sup> Fête du chou, par l'Association de l'Animation des Alberts, à partir de 9h30. Prê du fournil des Alberts.

## Mercredi 27

18h30 : **formation ADSCB** « Les demandes de subvention : projet associatif et partenariats publics », MJC du Briançonnais.

## Jeudi 28

18h30 : **formation ADSCB** « Les demandes de subvention : projet associatif et partenariats publics », Mairie de Guillestre.

## Vendredi 29

**Concert de rentrée** « Néfertiti in the Kitchen », la Face B, MJC - centre social du Briançonnais

## Samedi 30

Dernier jour pour vous inscrire dans **l'annuaire des associations 2018-19** (c'est gratuit !).

**La fête à la MJC** : journée partage et expérience, sardinade, soirée dansante !

## Jeudi 7

18:30 : présentation de saison du Théâtre du Briançonnais, hors les murs, Brasserie Alphand à Vallouise

## Samedi 9

Forum des associations de Briançon (aux Tennis couverts), des Ecrins (au Quartz de l'Argentière), du Guillestrois et du Queyras (avenue du Champs Chevalier à Guillestre).

Foire Bio Génépi, par l'association Génépi, plan d'eau d'Embrun.

## Dimanche 10

Foire Bio Génépi, par l'association Génépi, plan d'eau d'Embrun.

## Mardi 12

18:30 : **présentation de saison** du Théâtre du Briançonnais, hors les murs, Gîte La Découverte à Névache

## Mercredi 13

18:30 : **présentation de saison** du Théâtre du Briançonnais, hors les murs, Bibliothèque de Saint-Chaffrey  
20h30 : **conférence** «Le retour de la biodiversité après l'incendie de 2003 dans le Bois de France (L'Argentière la Bessée)», par Arnica Montana, MJC du Briançonnais.

## Samedi 16

Spectacle : **conte initiatique**, par Na'amia, Abbaye de Boscodon.  
Journée Européenne du patrimoine

## 16 et 17

**Festival Châteauroux sous pression** (fête de la bière), par la Compagnie des Bons Vivants, Châteauroux les Alpes.  
**Bal et stage de danse irlandaise**, par Farandole en montagne, Iscle de Prelles.

## Du 16 au 18

**Stage Bien-Être**, par cœur et mains, Terre Rouge.

## Vendredi 22

18h30 : **soirée finlandaise** cinéma Olli Mäki / 20h15 : Buffet finlandais / 21h15 : Lettres au père Jacob, par Les Toiles Filantes, Eden Studio à Briançon.



Une soirée pour venir découvrir un cinéma intimiste aux accents nordiques, qui fait la part belle aux individus sortis de l'ombre de l'enfermement ou d'une vie simple auxquelles ils semblent presque aspirer. Un cinéma tout en nuances qui, sans tambour ni trompette, aborde des sujets importants comme la rédemption, les subtiles déséquilibres entre la vie privée et les égarements « publicitaires ». Des parcours de l'intime dépeints par petites touches, dessinant les différents « je » qui souvent nous font aller claudiquant dans la vie.

Projection à 18h30 de Olli Mäki de Juho Kuosmanen / Buffet finlandais à 20h15 sur réservation au 0644902599 / Projection à 21h15 de Lettres au père Jacob de Postia Pappi Jaakobille

Vendredi 22 septembre à partir de 18h30, présentée par Richard Grassiot, bénévole de l'association et projectionniste remplaçant à l'Eden Studio / [lestoilesfilantes05.blogspot.fr](http://lestoilesfilantes05.blogspot.fr)



**ADSCB**  
Au cœur des associations

Les demandes de subvention :  
**projet associatif et partenariats publics**



**FORMATION** à destination du public associatif.  
Quelles sont les conditions pour demander une subvention ? Quels sont les financeurs possibles ?

Mercredi 27 septembre  
MJC du Briançonnais  
18h30

Jeudi 28 septembre  
Mairie de Guillestre  
18h30

Infos et inscription :  
[adscb05.org](mailto:adscb05.org)  
04 92 20 32 31

Le label est une Fédération d'associations, lesquelles peuvent présenter pour le fait associatif tout le monde des Hautes-Alpes.

